COMPTE RENDU

www.fnte.cgt.fr

CSA-S SCA du 02 juillet 2025

Sept mois après le dernier Comité Social d'Administration (CSA), le CSA du 2 juillet 2025 s'est tenu dans un contexte international tendu. Bien que cette situation ait été soulignée par tous, des divergences d'appréciation sont apparues entre les concepts d'Europe de la Défense et de défense nationale. La FNTE CGT a réaffirmé sa position en faveur d'une défense nationale structurée autour d'un pôle public national de défense.

Lors de ce CSA, la FNTE CGT a soulevé plusieurs préoccupations et formulé des revendications majeures concernant le ministère des Armées et le Service du Commissariat des Armées (SCA).

Contexte International et Budget de la Défense :

- ✓ La **CGT** a réaffirmé sa volonté de paix et de solidarité, s'opposant à une économie de guerre qui va à l'encontre des intérêts des peuples.
- ✓ Le syndicat a insisté sur le fait que les directions et services du ministère des Armées ne doivent pas contribuer à armer des pays qui ne respectent pas les traités internationaux.
- ✓ La FNTE CGT a revendiqué la création d'un Pôle Public National de Défense, qui regrouperait tous les acteurs de la défense sous le contrôle de l'Assemblée nationale et du Sénat, afin de garantir une orientation stratégique transparente et conforme aux valeurs républicaines.

Conditions de Travail et Ressources Humaines :

- ✓ Les personnels du ministère et du SCA sont confrontés à des mutations et transformations incessantes, rendant les missions de plus en plus complexes et difficiles à organiser.
- ✓ La CGT a déploré que l'embauche statutaire, garante de la pérennité et de l'expertise des services, soit sacrifiée au profit de l'emploi sous contrat, ce qui fragilise la fidélisation, l'attractivité et le maintien des compétences essentielles.

Les volumes imposés par les lignes directrices de gestion et les taux d'avancement sont jugés largement en dessous des besoins réels.

Revendications Salariales et Sociales :

- ✓ La **CGT** a demandé une augmentation significative et pérenne du point d'indice, à la hauteur de l'inflation subie depuis 2010 et indexée automatiquement sur l'inflation.
- ✓ Le syndicat a revendiqué l'intégration des primes pour le calcul de la pension des fonctionnaires, garantissant ainsi une pension digne et juste.
- ✓ La semaine de 32 heures sans perte de salaire a été demandée pour permettre une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée.
- ✓ La **CGT** a exigé la priorisation et le renforcement des embauches statutaires pour les catégories A, B et C, ainsi qu'un nombre suffisant de postes pour les déroulements de carrière des Ouvriers d'État, basés sur les besoins réels et non sur des quotas restrictifs.
- ✓ La baisse de la rémunération dès le deuxième jour d'arrêt maladie a été dénoncée comme intrinsèquement injuste, en particulier pour les femmes enceintes placées en congé de maladie ordinaire, et la **CGT** a demandé son retrait immédiat ainsi que le maintien intégral du salaire pour ces dernières.
- ✓ La **CGT** s'est inquiétée de l'individualisation des salaires via des primes aléatoires et d'une politique de logement social cynique dont les principales victimes sont les fonctionnaires de catégorie C et les ouvriers d'État, surtout dans certains bassins d'emplois.
- ✓ Des problèmes récurrents tels que le calcul au prorata des jours RTT et congés annuels pour les semaines sur un cycle de 4,5 jours, les avancements "au rabais", les retards dans les remboursements de frais de déplacements, les problèmes de fidélisation et un dialogue social questionnable dans certains établissements ont été soulignés.

Réformes en Cours et Intelligence Artificielle :

- ✓ La réforme en matière d'Administration du Personnel Militaire (AdP PM) progresse, avec une préfiguration en 2024 et des retours d'expérience jugés satisfaisants, malgré des points d'attention sur l'armement quantitatif et qualitatif des antennes 2CIS et la qualité du service rendu. La généralisation est prévue pour 2025.
- ✓ L'expérimentation de l'AdP PC (Administration du Personnel Civil) au sein du SCA, menée depuis septembre 2024 dans 17 organismes de la zone NE, a reçu un retour d'expérience satisfaisant concernant les délais de traitement, la simplification interne, l'autonomie et la responsabilisation des administrateurs.
- ✓ Une modélisation cible de la chaîne RH PC de proximité a été proposée, avec des améliorations attendues telles que la simplification des processus, la suppression des tâches à faible valeur ajoutée et un meilleur outillage de la fonction. Une décision de généralisation est attendue pour la mi-septembre 2025, avec une mise en œuvre à l'été 2026.
- ✓ Un cursus de formation obligatoire est en cours de test pour tout gestionnaire RH PC au SCA, visant l'acquisition ou l'actualisation de compétences socles en RH.
- ✓ La feuille de route actualisée "Ambition 2025-2030" du SCA met l'accent sur la préparation à la haute intensité, la simplification et modernisation du soutien, et la consolidation de la position du Service. Elle intègre notamment l'accélération de la bascule numérique et l'intégration de l'IA. **La CGT** a alerté sur les conséquences de l'IA, craignant des impacts sur les postes et insistant sur la nécessité d'un dialogue social approfondi et d'un usage responsable, avec le principe que "l'humain doit garder la main".

- ✓ Des réorganisations des Groupements de Soutien du Commissariat (GSC) sont prévues pour 2025, avec une évolution vers le modèle GSC 27, une priorité à la production en pôle et une réorganisation des portions centrales.
- ✓ Le transfert des stations carburants automatisées vers le Service de l'Énergie Opérationnelle (SEO) est programmé entre 2026 et 2030.
- ✓ La direction centrale du SCA va connaître un réaménagement interne, incluant le transfert du mandat RH de CDT et des missions organiques vers le centre de service partagé RH de Rambouillet, ainsi que le transfert de certaines activités COMILI du SCA vers les armées.

La CGT tient à dénoncer la situation particulière de l'EDIACA de St ÉTIENNE qui a de gros soucis d'infrastructure, mais aussi de recrutements (avec en plus des discriminations syndicales à l'embauche) et un dialogue social de très mauvaise qualité. **La CGT** redemande à la direction du SCA de tout mettre en œuvre pour que cette situation inacceptable redevienne vivable pour tous le plus rapidement possible.

263 rue de Paris - Case 541 - 93515 Montreuil Cedex
01 55 82 89 16 - trav-etat@cgt.fr
FB : FNTE- CGT Fédération Nationale des Travailleurs de l'État

DÉCLARATION LIMINAIRE

www.fnte.cgt.fr

CSA-R SCA du 02 juillet 2025

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, ce CSA de réseau SCA se tient dans une période troublée aussi bien au niveau international que national. Une fois encore, les armes continuent de parler aussi bien au Proche-Orient qu'en Ukraine et les conséquences de cette folie meurtrière sont des milliers de morts et blessés dans les populations civiles, dont de nombreux enfants.

La **CGT** tient avant tout à réaffirmer sa volonté de paix et de solidarité et ne soutiendra jamais une économie de guerre qui va à l'encontre de l'intérêt des peuples. Nos directions et services travaillent pour la défense nationale et ne doivent pas œuvrer à armer des pays qui ne respectent pas les traités internationaux. Une démarche cohérente est indispensable à la mise en œuvre **du progrès et de la justice sociale**.

Pour toutes ces raisons, la **FNTE CGT** revendique **la création d'un Pôle Public National de Défense** qui regrouperait tous les acteurs de la défense sous le contrôle des deux chambres élues que sont l'Assemblée Nationale et le Sénat afin de garantir une orientation stratégique transparente et conforme aux valeurs de la République. Les orientations y seraient débattues en laissant la décision finale au Président de la République et au Premier Ministre.

Les personnels du ministère des Armées comme ceux du Réseau SCA sont confrontés à des mutations et transformations incessantes. Les missions deviennent de plus en plus complexes et difficiles à organiser. L'embauche statutaire, garante de la pérennité et de l'expertise de nos services, est sacrifiée au profit de l'emploi sous contrat, fragilisant la fidélisation, l'attractivité et le maintien des compétences indispensables à un soutien efficient.

En termes de fidélisation, d'attractivité et du maintien de compétences sur un temps long, la **CGT** doute fort de l'efficacité de l'embauche de contractuels, représentant plus d'un tiers de nos recrutements, à ce jour. Ceci ne répond en rien aux besoins réels des établissements. Quand on regarde les déroulements de carrières des fonctionnaires de toutes catégories et des ouvriers de l'état, nous sommes loin du compte, et l'année 2025 n'y déroge pas !!! Les volumes imposés par les lignes directrices de gestion et les taux d'avancement sont largement en dessous des besoins réels.

En reconnaissance du travail des agents qui tous les jours donnent le meilleur d'eux-mêmes, la **CGT** revendique :

- **Une augmentation significative et pérenne du point d'indice** à la hauteur de l'inflation subie depuis 2010 et indexée automatiquement sur l'inflation ;
- **L'intégration des primes** pour le calcul de la pension des fonctionnaires qui garantirait une pension digne et juste ;
- **La semaine à 32h** sans perte de salaire permettant une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée ;
- **La priorisation et le renforcement des embauches statutaires** pour les catégories A, B et C, ainsi qu'un nombre suffisant de postes pour les déroulements de carrière des Ouvriers d'État, basés sur les besoins réels et non sur des quotas restrictifs.

La construction du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale pour l'année 2026 devra être guidée par des mesures de justice sociale et fiscale plus que jamais indispensable. Pour répondre à ces exigences sociales, la démocratie sociale et la démocratie parlementaire doivent retrouver pleinement leur rôle. Dans la période qui s'ouvre, la place et le rôle de la négociation collective doivent être renouvelés, renforcés et respectés. Sans prise en compte de ces facteurs, **la situation financière des personnels civils** du MINARM deviendra de plus en plus critique.

Cependant, au gré des informations distillées par le gouvernement et relayées dans certains médias, nous avons de forts doutes que les problématiques de pouvoir d'achat (augmentation du point d'indice, maintien de la GIPA, réduction de 10% de la réduction en arrêt de travail y compris pour les femmes placées en congés de maladie ordinaire pendant leur grossesse), de reconnaissance professionnelle (avancements dignes de ce nom), de justice sociale, de conditions de travail (organisation et infrastructures) soient la véritable préoccupation du 1er Ministre et de son gouvernement.

A toutes ces difficultés viennent s'ajouter une individualisation des salaires via des primes aléatoires qui pourraient disparaître ou diminuer au gré des difficultés budgétaires mais aussi une **politique cynique du logement social** dont les principales victimes sont les fonctionnaires de catégorie « C » et les ouvriers de l'état, surtout dans certains bassins d'emplois.

Année après année, cette déclaration liminaire ressemble au film « Un jour sans fin » où l'acteur revit la même journée indéfiniment. La **CGT** a l'impression de traiter les mêmes maux tels que le calcul au prorata des jours RTT et CA pour les semaines sur un cycle de 4,5j, des avancements au rabais pour les agents, les retards dans les remboursements de frais de déplacements, les problèmes de fidélisation et un dialogue social dans certains établissements qui pose questions.

Les élus CGT aborderont ce CSA avec la ferme intention de faire entendre la voix des salariés et la voix de la Paix

Merci de votre attention

• Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT •
263 rue de Paris - Case 541 - 93515 MONTREUIL CEDEX
01.55.82.89.16 - trav-etat@cgt.fr